

2A – ANIMATIONS ET ACTIONS COMMERCIALES
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
7 rue du Couëdic – 44000 NANTES
431 226 158 RCS NANTES
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES
EN DATE DU 06 octobre 2025 | 20:29 CEST**

Entre,

- La société CAP D'ANTHIB (883 020 141 RCS NANTES), représentée par Monsieur Thibault DELOURME, gérant,
- Et la société SYNAMYS (917 721 797 RCS NANTES), représentée par Monsieur Sylvain BIARD, gérant,

Agissant en qualité de seules associées (ci-après « les Associées ») de la Société,

Ont statué sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Transfert du siège social,
- Modifications statutaires,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Et pris les décisions ci-dessous :

PREMIERE DECISION. – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Les Associées décident de transférer le siège de NANTES (44000) - 7 rue du Couëdic, à NANTES (44000) - Bâtiment « Le Carrousel », 66 boulevard de Berlin.

DEUXIEME DECISION. - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les Associées décident de modifier l'article 4 des statuts, de la manière suivante :

« ARTICLE 4.- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à NANTES (44000) Bâtiment « Le Carrousel », 66 boulevard de Berlin. (...)

Le reste de l'article demeure inchangé.



SB

TROISIEME DECISION. - POUVOIRS

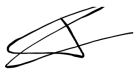
Les Associées donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal constatant ses décisions, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par la loi et les règlements.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, qui a été signé après lecture par les représentants des Associées.

Monsieur Thibault DELOURME
Es qualités

Monsieur Sylvain BIARD
Es qualités



Sylvain BIARD